L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 16 NOVEMBRE 1899. NUMERO 41

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis.................. $1.00
Europe (compris le port)................ 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne.................. .12c.
Chaque insertion subsequente........ ... .6c.

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

LA GUERRE.

Rien d'important, ni de décisif cette semaine, du moins d'après les dépêches que la censure anglaise laisse passer. Il semble cependant que les Bœrs ressèrent chaque jour davantage leurs lignes d'investissement autour de Ladysmith, Kimberley et Mafeking,

Ladysmith est de beaucoup le point le plus important; et les Bœrs ont voulu attendre l'arrivée de leurs canons de siège pour tenter l'effort décisif.

Ils vont selon toute probabilité, donner l'attaque cette semaine, afin de brusquer les choses avant l'arrivée des renforts qu'apportent les steamers dirigés sur Durban. Ne pas oublier que les Bœrs en occupant Colenso ont de fait, coupé la retraite au general White et rendu sa situation fort critique en cas de défaite.

Le résultat de cette bataille aura une influence considérable sur l'avenir de le campagne et en attendant nous ne saurions nous prononcer.

Il appert toutefois de tous les renseignements recueillis que les Bœrs s'étaient préparés de longue date en vue de l'éventualité de cette campagne. Un Allemand arrivé du Transvaal porte à 300 le nombre de leurs canons et à 140,000 celui des fusils achetés en Europe.

L'absence de nouvelles importantes à laissé le champ libre aux bavardages sur l'attitude probable des diverses nations européennes.

L'Allemagne fidèle a la polique des Hohenzollern qui est "au plus offrant" s'est fait payer sa neutralité. Elle a profité de l'embarras où se trouvait l'Angleterre pour se faire octroyer la part du lion dans le différend de Samoa enfin réglé; et l'empereur Guillaume va aller passer quelques jours en Angleterre où l'on prepare de grandes fêtes en son honheur.

Mais les anglais auraient tort de tabler d'une manière trop entière sur l'appui de l'Allemagne. Il y a dans tout l'empire germanique un sentiments très prononcé en faveur d'une entente franco-allemande sur les question de colonies; d'autre part l'Allemagne est la seule puissance directement intéressée dans cette question de l'afrique du Sud-Ouest, avec ses colonies.

Enfin il y a eu cette semaine une entrevue entre le Czar et l'Empereur, et il est vraisemblable que il n'a pas été uniquement question de civilites, et de banalités courtoises entre les deux potentats.

Les journaux anglais mènent grand bruit au sujet de l'imminence d'une guerre entre le Japon et la Russie, et il est certain que la diplomatie anglaise doit jouer serrés pour mettre dans son jeu cette bataille de rois.

Mais la diplomatie russe de son côté n'a jamais été considérée comme une non-valeur et cette prétendue guerre n'est pas encore déclarée.

Il ne faut pas oublier que la Russie a depuis longtemps des forces considérables en Corée, le seul point où le Japon puisse l'attaquer, et les Japonais auraient grande chance de se faire tailler de fameuses croupières. Quand à la France, elle n'a aucun intérêt dans le sud de l'Afrique, d'ailleurs son Exposition la préoccupe à juste titre et comme le reste de l'Europe ne peut rien tenter contre l'Angleterre sans l'appoint décisif de la flotte française, il en faut conclure que rien ne viendra troubler l'Angleterre dans son différend avec le Transvaal, à moins toutefois que les Bœrs ne parviennent à tenir les troupes anglaises en échec pendant une année!

S'il en était ainsi, on ne peut guère dire ce qu'il adviendrait!

L'Opinion du "Sun."

"Ce n'est un secret pour personne que M. Chamberlain a "inspiré l'adoption par le Parlement à la dernière session, des "résolutions relatives au conflit "du Transvaal. Sir Charles "Tupper n'était pas à la Chambre "à cette époque, mais dans un "lettre au Premier Ministre il "exprime l'opinion que nous "sommes dans l'obligation de "donner tout l'aide en notre "pouvoir au Goverenement de Sa "Majesté dans la présente crise "Il est bien connu aussi que si "Sir Wilfrid Laurier n'avait pas "présenté les résolutions, elles "eussent été présentées par Sir "Charles et Sir Wilfrid, étant un "Canadien-français, toute résistance de sa part aurait donné "occasion au parti tory de mettre "en doute sa loyauté. Ils auraient, en toute probabilité, "affirmé qu'il était en sympathie "avec les Bœrs, que dans son "cœur, il était avec Joubert et "les autres Bœrs d'origine française, tandis que Sir Charles "étant un pur Anglais était pour "l'Empire d'abord, ensuite et "toujours. Naturellement, le "Premier Ministre, en bon "politicien, n'a pas voulu mettre "dans la bouche de ses adversaires ce cri à la veille d'une "élection générale.

"Quand la guerre s'est déclarée "Sir Wilfrid s'est encore trouvée "dans la même position difficile. "Certains hauts personnages du "Département de la Milice "s'étaient mis en tête de forcer la "main au Gouvernement. Nous "savons tous combien les militaires sont désireux d'aller à la "guerre. Il n'y a aucun doute "qu'un effort organisé a été fait "par l'élément militaire pour "soulever l'enthousiasme en "faveur du départ d'un contingent. Les journaux de l'opposition furent inspirés avec soin, "et l'un après l'autre les "journaux libéraux tombèrent "en ligne. Il est aisé de voir "que dans cette occasion, Sir "Wilfrid, à cause du fait qu'il "est Canadien-francais a eu à "manœuvrer difficilement. M. "Chamberlain savait fort bien "que quelques-uns des meilleurs "hommes publics au Canada "avaient fait objection à l'envoi de "troupes canadiennes, mais tout "ce que M. Chamberlain voulait, "était d'être en mesure de déclarer devant la Chambre des "Communes anglaises, ainsi qu'il "l'a fait dans son discours en "réponse à sir Henry Campbell "Bannerman, que sa conduite "en déclarant la guerre au Transvaal était endossée avec "enthousiasme par les colonies "dotées du gouvernement responsable, et au moment même "où il se vantait que nous étions "avec lui, il abandonnait notre "cause relativement aux frontières de l'Alaska, et donnait "aux Américains une ligne "provisoire qui leur concédait "tout et même plus qu'ils n'ont "jamais réclamé.

"La position de M. Tarte, qui a "été grandement dénaturée par "la presse de l'opposition, était "sans contredit rationelle et "solide. Il dit en substance:— "Je consens à ce que nous nous "battions pour l'Empire chaque "fois que l'Empire sera en réel "danger, mais je ne crois pas que "nous devrions nous engager dans "une politique qui consisterait à "prendre part aux guerres du "vieux monde, guerres que l'Angleterre peut très bien conduire "sans notre assistance. Que la "guerre soit grosse ou petite, "je crois que nous ne devrions "pas agir comme gouvernement "sans consulter les représentants "du peuple. En outre, M. Chamberlain, ni d'autres, ne devrait "nous demander d'envoyer des "hommes prendre part à une "guerre quand nous n'avons pas "eu un mot à dire pour ou contre "cette guerre. Nous avons "obtenu le privilège du gouvernement responsable au Canada "au prix de bien des sacrifices "et nous ne devrions pas renoncer "à la moindre parcelle de nos "droits sans une entente claire à "ce sujet avec le peuple du "Canada. Le gouvernement "britannique, par le secrétaire "d'Etat pour les Indes, peut "envoyer les troupes indigènes "de l'Inde en n'importe quel coin "de l'univers, Mais les troupes "indigènes de l'Inde sont des "troupes impériales tout autant "que les soldats civilisés de la "Reine. De plus, l'Inde n'est "pas une colonie dotée du gouvernement responsable, mais "une dépendance gouvernée de "Londres. Je crains qu'en "obéissant à M. Chamberlain "sans consulter le Parlement du "Dominion, nous ne faisions une "démarche regrettable. Mettons "de côté la question constitutionnelle, je ne puis croire que "le Canada va bénéficer de cet "acte. Notre grand besoin, c'est "de la population: nous offrons "gratis des foyers à ceux qui "fuient devant le militarisme du "vieux monde. Mais comment allons-nous demander à ces gens "de venir ici si nous leur demandons de fournir leur argent "et leur sang pour subjuger de "lointaines nations avec lesquelles nous n'avons absolument rien à voir.

"L'on verra, lorsque l'ordre en "conseil autorisant l'envoi du "contingent sera publié que M. "Tarte a réussi à faire décider "d'une façon claire que ce n'est "pas un précédent, qu'à l'avenir "nous n'enverrons pas d'hommes "en Afrique ou en Asie, que M. "Chamberlain désire exploiter "sans obtenir au préalable la "sanction du Parlement canadien."

Les Elections Provinciales.

Les brefs d'élection vont paraître aujourd'hui; la nomination aura lieu le 5 Décembre et l'élection le 19.

Communication

SAINT-CLAUDE

M. le Rédacteur,

Le "Manitoba" en deux occasions déjà nous a fait savoir qu'il connaissait la véritable pensée, celle de derrière la tête, de M. H. J. Macdonald: du moins c'est ce qu'il prétend n'est-ce pas?

Puisqu'il possède la confiance du grand Manitou conservateur, et qu'il est au courant de ses plus secrètes pensées, veuillez donc lui demander de nous éclairer sur les points suivants?

1o. Comment explique-t-il les paroles de M. H. J. Macdonald à Carman: "que si il arrivait au pouvoir il ferait insérer une clause éducationnelle dans l'acte de franchise électorale qui les surprendrait agréablement!" Le "Manitoba" sait sans doute comme moi que Carman est le chateau fort de M. Toomb grand maître orangiste et une place essentiellement anti-française et anti-catholique. Ce qui serait agréable aux gens de Carman a bien des chances de l'être fort peu aux canadiens-français catholiques?

2o. Comment M. H. J. Macdonald met-il d'accord la déclaration de la plateforme conservatrice "one man, one vote" avec sa loi de franchise qui prétend refuser aux colons ne parlant pas anglais le droit de vote?

3o. Pretend-il conserver l'obligation pour tout colon d'être naturalisé s'il veut obtenir sa patente de homestead? et dans ce cas comme peut-il prétendre refuser le droit de vote à un colon naturalisé?

4o. Faut-il comprendre que pour mettre en pratique sa fameuse loi de franchise M H. J. Macdonald, entend refuser à un sujet britannique (par naturalisation) les droits que lui confère ce titre.

5o. Ou bien prétend-il faire modifier la constitution britannique, l'acte de l'Amérique britannique pour arriver à ses fins?

6o. Quel sera le cás d'un colon français ou belge établi sur un homestead depuis un an, si M. Macdonald arriva au pouvoir faisait passer sa loi de franchise? La naturalisation ne lui sera-t-elle accordée que s'il parle l'anglais?

Je tiendrais fort à être renseigné, car j'avais l'intention de faire venir quelqu'un de mes compatriotes au printemps prochain, mais je ne veux point les amener dans un traquenard, et pour moi-même je n'ai nullement l'intention de me trouver toute ma vie comme un Uitlander au Transvaal. J'ai passé l'âge d'apprendre une nouvelle langue, et j'ai d'ailleurs assez à faire à gagner ma vie, sans me remettre sur les bancs du collège.

Vous m'obligeriez beaucoup, si vous pouviez tirer au clair ces questions.

UN COLON FRANÇAIS.

NOTE DE LA REDACTION—La parole est au "Manitoba." Nous attendrons les explications de l'organe français de M. H. John Macdonald avant de répondre à notre correspondant.

CORRESPONDANCE

SAINT-CLAUDE

Il circule ici une rumeur à laquelle nous ne pouvons croire sincèrement, il s'agirait de présenter aux prochaines élections municipales pour nous représenter au conseil, un étranger à la colonie. Sans vouloir discuter la valeur de l'homme en question, ni celle du conseiller actuel. nous croyons qu'il serait préferable de choisir dans la colonie quelqu'un qui aisément réunirait tous les suffrages. Serat-il dit qu'il n'y a personne dans la place capable de nous représenter?

M. G. J. Trémorin a ouvert un magasin ces temps derniers. Il a déjà reçu beaucoup de marchandises. La population de la paroisse ne pourra que bénifier de cette nouvelle concurrence.

A cette époque l'an dernier il y avait environ 4000 cordes de bois en gare, cette année il n'y en a presque pas, aussi les prix sont-ils fermes.

UN SAINT-CLAUDIEN

Obituaire

M. et Mde D'Amour ont été cruellement éprouvés la semaine dernière par le décès d'un de leurs enfants.

L'enterrement a eu lieu Dimanche a St. Boniface. Nos compliments de sincère condoléance à la famille.

DECES

Nous lisons dans le "Progrès de Louiseville:"

Nous avons le regret d'apprendre la mort de notre ami, M. Adelard Maher, marchand et maître de Poste de St Guillaume, arrivée le 5 novembre courant.

M. Maher n'était âgé que de 42 ans, et succombé à une longue et douleureuse maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne.

M. Maher, était le gendre du Dr Charles L. Auger, de Louiseville. Le défunt laisse une épouse inconsolable et trois enfants.

L'inhumation et le service funèbre auront lieu mercredi le 8 courant.

Nos plus sympathiques condoléances aux deux familles Maher et Auger.—

M. Maher était le beaufrère de M. L. Auger notre sympathique concitoyen de St. Boniface.

Inventions Nouvelles.

Nous donnons plus bas la liste de nouveaux brevets accordés récemment par les gouvernements canadien et américain, par l'entremise de MM. Marion & Marion, Sollliciteurs de brevets, Édifice de la New-York Life, Montréal, et publiée par eux pour le bénefice de leurs clients.

CANADA

64,555—J. E. Janelle, St. Philippe de Laprairie, P. Q.—Machine pour empêcher les chenilles et autres insectes de monter à la tête des arbres et en détruire le feuillage.

64,563 — Allen H. Wattles, Oneonta, N. Y.—Ecrou.

64,589—Joseph Lemire. Drummondville, P Q.—Appareil pour arracher les souches.